

Article 21 du Règlement

Je crois que cette semaine, où nous allons célébrer la Fête du Canada, nous devons nous réjouir des nouveaux rapports qui s'établissent entre le Canada, la France et le Québec.

* * *

● (1410)

[Traduction]

L'ADMINISTRATION**CONDAMNATION DES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT**

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, les Canadiens commencent à en avoir assez du gouvernement libéral. Avec sa politique totalitaire, le gouvernement ne prétend même plus agir dans l'intérêt des Canadiens, contrairement à ce qu'une administration démocratique devrait faire, car il continue de leur dire ce qui est bon pour eux—d'après lui. Voici quelques exemples.

La moitié de nos agriculteurs, y compris presque tous les organismes agricoles de l'Ouest, se sont opposés au projet de loi Canagrex, mais le gouvernement s'est entêté à le faire adopter. Des milliers de Canadiens voulaient qu'on supprime les dispositions relatives aux achats et aux ventes, mais le gouvernement a fait la sourde oreille. Même notre revue nationale *Maclean's* a décrit cette mesure comme étant «cancérogène», et l'*Alberta Report* a dit que c'est une expropriation massive de terres, mais les serviles libéraux et leurs amis socialistes ont tenu quand même à ce qu'elle devienne loi.

Parlons maintenant du tarif du Nid-de-Corbeau. Presque la moitié des députés s'opposent à cette mesure, sous sa forme actuelle, mais cela n'a pas empêché le gouvernement d'imposer la clôture, les libéraux l'ont adoptée et ils ont eu le front de dire que la Chambre des communes avait été d'accord. Que dire du projet de loi pour substituer «Fête du Canada» à l'expression «Jour du Dominion», adopté par seulement 13 députés qui ne constituaient même pas le quorum, mais qui se sont dépêchés d'approuver une mesure qui détruit une partie du bel héritage des Canadiens? La liste est interminable.

Si le gouvernement avait le moindre courage, il admettrait qu'il n'a plus la faveur de l'électorat et il démissionnerait. Heureusement, tout espoir n'est pas perdu: dirigés par M. Mulroney, les conservateurs ne tarderont pas à libérer les Canadiens du joug libéral.

* * *

[Français]

LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT**ON DEMANDE QUELLE EST LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, au cours des premiers cinq mois de 1983, le Canada a subi une augmentation de 26 p. 100 des importations de vêtements en comparaison de l'année 1982. Au début de mars, le ministre d'État

(Commerce international) (M. Regan) a promis au Comité mixte du patronat et des syndicats de l'industrie du textile et du vêtement qu'il donnerait très bientôt une réponse à leurs demandes d'un contrôle plus étroit des importations. Cette promesse a été réitérée le 30 mars, le 12 avril, le 31 mai et le 13 juin. Les importations continuent et les usines canadiennes continuent à faire des mises à pied, mais le ministre continue la politique du silence. Est-ce qu'il ne sait pas que nous avons eu plus de 15,000 de ces emplois qui ont été touchés dans la circonscription de Spadina, 12,000 dans Laurier, 6,000 dans Brome-Missisquoi, 5,000 dans Saint-Hyacinthe-Bagot, 5,000 dans Shefford, 4,000 dans Beauharnois-Salaberry, 4,000 dans Sherbrooke, 4,000 dans Saint-Jean, 3,000 dans Saint-Michel-Ahuntsic, 3,000 dans Saint-Léonard-Anjou et 3,000 dans Beauce?

Qu'est ce que le ministre prévoit pour ces travailleurs dans ces circonscriptions qui, à cause de ces importations, sont remplacés par des travailleurs dans des pays où les salaires horaires sont de 39c., 25c. ou 10c.?

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE**L'IMPORTANCE QUE REPRÉSENTE POUR LE QUÉBEC
L'ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF À LA CONSTRUCTION
DE FRÉGATES**

M. Louis Duclos (Montmorency-Orléans): Madame le Président, au cours des prochaines semaines, le gouvernement devra arrêter son choix sur le consortium qui établira les plans et devis détaillés du prototype à partir duquel seront construites les six frégates devant contribuer à la modernisation de la marine canadienne.

La région de la ville de Québec s'intéresse vivement à la décision qui sera bientôt prise à ce sujet, puisque la construction navale a traditionnellement représenté l'une des plus importantes activités économiques de cette région.

Comme l'emploi au chantier de la Davie Shipbuilding Limited à Lauzon atteint présentement un niveau alarmant et qu'aucun contrat d'importance autre que la construction de ces six frégates n'apparaît à l'horizon, il est vital pour la région de Québec que le gouvernement retienne les services de consortium Scan-Davie, lequel entend confier la construction du prototype au chantier David qui deviendrait ainsi le chantier de tête.

L'avenir de ce chantier et de ses travailleurs serait ainsi assuré pour de nombreuses années parce que, tant au plan de la technologie maritime qu'à celui de la construction navale, la Scan-Davie aurait dans une telle situation d'intéressantes possibilités sur les marchés des pays de l'OTAN dont certains pourraient décider d'acquiescer ce nouveau type de frégates au cours des prochaines années.